

U16- U18 à masters – SLALOM



Jubilé E D Groupama d'Oc

Comité AUVERGNE

U16 / U18 à MASTERS - le Lioran

Dimanche 27 janvier 2019

Qualificatif Coupe de la Fédération

RÈGLEMENT

Article 1 : Le ski Club du Lioran organise avec le concours de la Station du Lioran, une épreuve de SLALOM en 2 manches pour les U16 et U18 à Masters.

Article 2 : Cette épreuve est ouverte à tous les compétiteurs de U16 à Masters licenciés FFS et n'est qualificative qu'à la finale de la Coupe de la Fédération pour les licenciés du Comité d'Auvergne.

Article 3 : Le règlement sera celui de la FFS et les concurrents affiliés à la FFS devront avoir leur titre de course en règle. (licence ou ticket course)

Article 4 : Les inscriptions des compétiteurs doivent parvenir avant le **jeudi 24/01/18 à 14 h.**

Inscription en ligne au comité et/ou patrice.mathis@wanadoo.fr

Frais d'inscription : 15 € par coureur, tout coureur tiré au sort sera facturé au club d'origine

- Tout dossard non rendu à l'issue de la course sera facturé 30 € au club du coureur concerné.
- les personnes désirant faire contrôleur sur l'épreuve sont les bienvenues.
- Forfait à retirer avec l'inscription de course, au moment du retrait du dossard.

La décision de faisabilité et tenue de l'épreuve sera de la concertation du chef de piste (Jean Jacques BELMOND), du Directeur d'épreuve (Daniel Gardette) et du DT (Audrey GOULESQUE) le jeudi 24 à 19h00

PROGRAMME : Slalom en deux manches.

Comité de course le vendredi 25 /01/2019 à 14 h au chalet Michard. La liste de départ et dossards donnés au pied de la piste des Gardes, le lendemain, à partir de 08h45.

Reconnaissance à vitesse réduite le long du tracé, **dossard apparent.**

Slalom : Remise des dossards 9h00 à 9h15 dans l'aire d'arrivée.

Reconnaissance	9 h 15
Fermeture de la piste	9 h 55
Départ de la 1 ^{ère} manche	10 h 15
Départ de la 2 ^{ème} manche	12 h 15

Remise des prix dans l'aire d'arrivée, une demi-heure après la fin du quart d'heure de réclamation.

Toute inscription équivaut à une acceptation pure et simple du présent règlement et de celui de la FFS. Le ski club du Lioran, adresse ses remerciements à la direction de la station du Lioran pour sa bienveillance à l'égard du ski club et de la tenue de l'épreuve malgré les contraintes d'exploitations liées à l'enneigement et à la fréquentation loisir du week-end.

S
K
I
C
L
U
B

Le Lioran

Benet Immobilier

cantal LE DÉPARTEMENT

J SPORT

Lioran SoOrts

INTERSPORT

UNIVAIR SANTÉ

Groupama d'oc

esf

skivillage

cantal SHOP

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

BRICO MARCHE

banque & assurances

SCHUS

ACF expertise comptable

OPSATUS SKI RACING

ELSAN CENTRE MÉDICO CHIRURGICAL DE TRONQUIÈRES

